



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement  
de Saint-Brieuc

### DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 Juin 2012

Commune de  
**PLÉHÉDEL**

Date de convocation  
30/05/2012

Date d'affichage  
07/06/2012

Nombre de conseillers  
En exercice 14  
Présents 11  
Votants 14

L'an deux mille douze

Le lundi quatre juin

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

**Étaient présents :**

Yvon LE PUT - Georges RAISON - Daniel ROPERS - Arsène LE NORMAND - Yvon KERENEUR - Michel LE CALVEZ - - François LE BESCOND - Sonia RIVOAL LOYARD - Isabelle DAUPHIN EVENNOU - Catherine LE MEUR FONTON - Christelle TREUPEL.

**Étaient absents et excusés :** François CLECH (donne procuration à Yvon LE PUT), Anne DELTHEIL (donne procuration à Georges RAISON), Didier DAVAINÉ (donne procuration à François LE BESCOND).

**Secrétaire de Séance :** Arsène LE NORMAND.

### **PROGRAMME VOIRIE 2012** **DECISION MODIFICATIVE N° 1**

L'entreprise SPTP avait été retenue pour le programme de voirie 2012 et avait chiffré les travaux à 39 439.60 €TTC. Le montant inscrit au Budget Primitif 2012 était de 37 000 €uros, il convient donc de faire une décision modificative :

Article 2315 – 10004 : + 3 000 €uros

Article 2315 – 10008 : - 3 000 €uros

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à cette décision modificative N°1.

**Délibération n° 2012-5-46**

**Objet :**

**Programme Voirie 2012**  
**Décision modificative N°1**

Le Maire  
Yvon LE PUT



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement  
de Saint-Brieuc

### DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 Juin 2012

Commune de  
**PLÉHÉDEL**

Date de convocation  
30/05/2012

Date d'affichage  
07/06/2012

Nombre de conseillers  
En exercice 14  
Présents 11  
Votants 14

L'an deux mille douze

Le lundi quatre juin

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

**Étaient présents :**

Yvon LE PUT - Georges RAISON - Daniel ROPERS - Arsène LE NORMAND - Yvon KERENEUR - Michel LE CALVEZ - - François LE BESCOND - Sonia RIVOAL LOYARD - Isabelle DAUPHIN EVENNOU - Catherine LE MEUR FONTON - Christelle TREUPEL.

**Étaient absents et excusés :** François CLECH (donne procuration à Yvon LE PUT), Anne DELTHEIL (donne procuration à Georges RAISON), Didier DAVAINÉ (donne procuration à François LE BESCOND).

**Secrétaire de Séance :** Arsène LE NORMAND.

### **RENOUVELLEMENT DE CONTRAT** **AGENCE POSTALE COMMUNALE**

Un Adjoint Administratif a été recruté le 29 juin 2009 pour gérer l'Agence Postale Communale. Ce contrat arrive à échéance le 28 juin 2012 et il est proposé de le renouveler pour une durée de 3 ans à compter du 29 juin 2012.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à ce renouvellement de contrat.

**Délibération n° 2012-5-47**

**Objet :**  
**Renouvellement de contrat**  
**Agence Postale Communale**

Le Maire  
Yvon LE PUT



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement  
de Saint-Brieuc

### DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 Juin 2012

Commune de  
**PLÉHÉDEL**

Date de convocation  
30/05/2012

Date d'affichage  
07/06/2012

Nombre de conseillers  
En exercice 14  
Présents 11  
Votants 14

Délibération n° 2012-5-48

Objet :  
**Demande d'autorisation  
d'installation classée  
GAEC des Peupliers**

L'an deux mille douze

Le lundi quatre juin

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

**Étaient présents :**

Yvon LE PUT - Georges RAISON - Daniel ROPERS - Arsène LE NORMAND - Yvon KERENEUR - Michel LE CALVEZ - - François LE BESCOND - Sonia RIVOAL LOYARD - Isabelle DAUPHIN EVENNOU - Catherine LE MEUR FONTON - Christelle TREUPEL.

**Étaient absents et excusés :** François CLECH (donne procuration à Yvon LE PUT), Anne DELTHEIL (donne procuration à Georges RAISON), Didier DAVAINÉ (donne procuration à François LE BESCOND).

**Secrétaire de Séance :** Arsène LE NORMAND.

### **DEMANDE D'AUTORISATION D'INSTALLATION CLASSEE GAEC DES PEUPLIERS**

Une enquête publique a lieu en mairie de Lannebert du 29 mai 2012 au 28 juin 2012 concernant la « GAEC des Peupliers » en vue de la restructuration externe d'un élevage porcin qui comprendra 4 596 places suite à la reprise partielle de deux autres exploitations.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à cette autorisation d'installation classée.

Le Maire  
Yvon LE PUT



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement  
de Saint-Brieuc

### DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 Juin 2012

Commune de  
**PLÉHÉDEL**

Date de convocation  
30/05/2012

Date d'affichage  
07/06/2012

Nombre de conseillers  
En exercice 14  
Présents 11  
Votants 14

**Délibération n° 2012-5-49**

**Objet :**  
**Rapport sur le prix et  
la qualité du Service  
d'Assainissement  
Collectif 2011**

L'an deux mille douze

Le lundi quatre juin

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

**Étaient présents :**

Yvon LE PUT - Georges RAISON - Daniel ROPERS - Arsène LE NORMAND - Yvon KERENEUR - Michel LE CALVEZ - - François LE BESCOND - Sonia RIVOAL LOYARD - Isabelle DAUPHIN EVENNOU - Catherine LE MEUR FONTON - Christelle TREUPEL.

**Étaient absents et excusés :** François CLECH (donne procuration à Yvon LE PUT), Anne DELTHEIL (donne procuration à Georges RAISON), Didier DAVAINE (donne procuration à François LE BESCOND).

**Secrétaire de Séance :** Arsène LE NORMAND.

### **RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2011**

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif. Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Côtes d'Armor a rédigé un projet de rapport avec l'aide de nos services. Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Après présentation de ce rapport, le Conseil Municipal :

- adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de la commune de Pléhédel. Ce dernier sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.

Le Maire  
Yvon LE PUT



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement  
de Saint-Brieuc

### DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 Juin 2012

Commune de  
**PLÉHÉDEL**

Date de convocation

30/05/2012

Date d'affichage

07/06/2012

Nombre de conseillers

En exercice	14
Présents	11
Votants	14

L'an deux mille douze

Le lundi quatre juin

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

**Étaient présents :**

Yvon LE PUT - Georges RAISON - Daniel ROPERS - Arsène LE NORMAND - Yvon KERENEUR - Michel LE CALVEZ - - François LE BESCOND - Sonia RIVOAL LOYARD - Isabelle DAUPHIN EVENNOU - Catherine LE MEUR FONTON - Christelle TREUPEL.

**Étaient absents et excusés :** François CLECH (donne procuration à Yvon LE PUT), Anne DELTHEIL (donne procuration à Georges RAISON), Didier DAVAINÉ (donne procuration à François LE BESCOND).

**Secrétaire de Séance :** Arsène LE NORMAND.

### **RAPPORT DU SMITRED 2011**

Monsieur Le Maire donne connaissance à l'assemblée d'un courrier en date du 24 mai 2012 émanant de Monsieur le Président du SMITRED OUEST d'ARMOR 22140 Pluzunet concernant le rapport annuel 2011 qui est à soumettre au Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal de PLEHEDEL, après avoir entendu Monsieur le Maire présenter ce document, à l'unanimité, émet un avis favorable au rapport 2011 du SMITRED OUEST d'ARMOR.

Le Maire  
Yvon LE PUT



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement  
de Saint-Brieuc

### DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 Juin 2012

Commune de  
**PLÉHÉDEL**

Date de convocation  
30/05/2012

Date d'affichage  
07/06/2012

Nombre de conseillers  
En exercice 14  
Présents 11  
Votants 14

L'an deux mille douze

Le lundi quatre juin

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

**Étaient présents :**

Yvon LE PUT - Georges RAISON - Daniel ROPERS - Arsène LE NORMAND - Yvon KERENEUR - Michel LE CALVEZ - - François LE BESCOND - Sonia RIVOAL LOYARD - Isabelle DAUPHIN EVENNOU - Catherine LE MEUR FONTON - Christelle TREUPEL.

**Étaient absents et excusés :** François CLECH (donne procuration à Yvon LE PUT), Anne DELTHEIL (donne procuration à Georges RAISON), Didier DAVAINÉ (donne procuration à François LE BESCOND).

**Secrétaire de Séance :** Arsène LE NORMAND.

### **REPLACEMENT DE LA PORTE DE L'ECOLE**

La double porte principale de l'école Albert Camus ne s'ouvre que partiellement et des devis ont été établis pour son remplacement. La commission des bâtiments réunie le vendredi 25 mai a émis un avis favorable à la proposition de Mr André LE GALLOU pour un montant de 11 301 €uros TTC. Cette somme est inscrite à l'article 2188-35.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à l'acquisition et la pose de cette porte par l'entreprise André LE GALLOU. Il autorise également Monsieur Le Maire à solliciter le Conseil Général au titre des Contrats de Territoire.

**Délibération n° 2012-5-51**

**Objet :**  
**Remplacement de la  
porte de l'école**

Le Maire  
Yvon LE PUT



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement  
de Saint-Brieuc

### DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 Juin 2012

Commune de  
**PLÉHÉDEL**

Date de convocation  
30/05/2012

Date d'affichage  
07/06/2012

Nombre de conseillers  
En exercice 14  
Présents 11  
Votants 14

L'an deux mille douze

Le lundi quatre juin

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

**Étaient présents :**

Yvon LE PUT - Georges RAISON - Daniel ROPERS - Arsène LE NORMAND - Yvon KERENEUR - Michel LE CALVEZ - - François LE BESCOND - Sonia RIVOAL LOYARD - Isabelle DAUPHIN EVENNOU - Catherine LE MEUR FONTON - Christelle TREUPEL.

**Étaient absents et excusés :** François CLECH (donne procuration à Yvon LE PUT), Anne DELTHEIL (donne procuration à Georges RAISON), Didier DAVAINÉ (donne procuration à François LE BESCOND).

**Secrétaire de Séance :** Arsène LE NORMAND.

### **DECISION MODIFICATIVE N° 2**

Une somme de 11 000 €uros a été inscrite au Budget Primitif 2012 concernant le remplacement de la porte de l'école Albert Camus. Or, le remplacement coûte 11 301 €uros TTC, il convient donc de faire une décision modificative :

Article 2188 – 35 : + 350 €uros

Article 2315 – 10008 : - 350 €uros

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à cette décision modificative N°2.

### **Délibération n° 2012-5-52**

**Objet :**  
**Décision modificative N°2**  
**Porte de l'école**

Le Maire  
Yvon LE PUT



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement  
de Saint-Brieuc

### DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 Juin 2012

Commune de  
**PLÉHÉDEL**

Date de convocation  
30/05/2012

Date d'affichage  
07/06/2012

Nombre de conseillers  
En exercice 14  
Présents 11  
Votants 14

L'an deux mille douze

Le lundi quatre juin

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

**Étaient présents :**

Yvon LE PUT - Georges RAISON - Daniel ROPERS - Arsène LE NORMAND - Yvon KERENEUR - Michel LE CALVEZ - - François LE BESCOND - Sonia RIVOAL LOYARD - Isabelle DAUPHIN EVENNOU - Catherine LE MEUR FONTON - Christelle TREUPEL.

**Étaient absents et excusés :** François CLECH (donne procuration à Yvon LE PUT), Anne DELTHEIL (donne procuration à Georges RAISON), Didier DAVAINÉ (donne procuration à François LE BESCOND).

**Secrétaire de Séance :** Arsène LE NORMAND.

### **REALISATION D'UN LOCAL ASSOCIATIF**

Il est prévu la construction d'un local associatif au boulodrome. Des devis ont été établis pour son installation. La commission des bâtiments réunie le vendredi 25 mai a émis un avis favorable à la proposition de LE PERON Constructions pour un montant de 9 800 €uros TTC. Cette somme est inscrite à l'article 2315-21.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à l'acquisition et la pose de ce local associatif par l'entreprise LE PERON Constructions. Il autorise également Monsieur Le Maire à solliciter le Conseil Général au titre des Contrats de Territoire.

**Délibération n° 2012-5-53**

**Objet :**  
**Réalisation d'un local  
associatif**

Le Maire  
Yvon LE PUT





## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement  
de Saint-Brieuc

### DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 Juin 2012

Commune de  
**PLÉHÉDEL**

Date de convocation  
30/05/2012

Date d'affichage  
07/06/2012

Nombre de conseillers  
En exercice 14  
Présents 11  
Votants 14

L'an deux mille douze

Le lundi quatre juin

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

**Étaient présents :**

Yvon LE PUT - Georges RAISON - Daniel ROPERS - Arsène LE NORMAND - Yvon KERENEUR - Michel LE CALVEZ - - François LE BESCOND - Sonia RIVOAL LOYARD - Isabelle DAUPHIN EVENNOU - Catherine LE MEUR FONTON - Christelle TREUPEL.

**Étaient absents et excusés :** François CLECH (donne procuration à Yvon LE PUT), Anne DELTHEIL (donne procuration à Georges RAISON), Didier DAVAINÉ (donne procuration à François LE BESCOND).

**Secrétaire de Séance :** Arsène LE NORMAND.

### **DECISION MODIFICATIVE N° 3**

Une somme de 9 100 €uros a été inscrite au Budget Primitif 2012 concernant l'installation d'un local associatif. Or, l'achat et l'installation coûtent 9 800 €uros TTC, il convient donc de faire une décision modificative :

Article 2315 – 21 : + 700 €uros

Article 2315 – 10008 : - 700 €uros

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à cette décision modificative N°3.

### **Délibération n° 2012-5-54**

**Objet :**  
**Décision modificative N°3**  
**Local associatif**

Le Maire  
Yvon LE PUT



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement  
de Saint-Brieuc

### DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 Juin 2012

Commune de  
**PLÉHÉDEL**

Date de convocation  
30/05/2012

Date d'affichage  
07/06/2012

Nombre de conseillers  
En exercice 14  
Présents 11  
Votants 14

L'an deux mille douze

Le lundi quatre juin

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yvon LE PUT, Maire.

**Étaient présents :**

Yvon LE PUT - Georges RAISON - Daniel ROPERS - Arsène LE NORMAND - Yvon KERENEUR - Michel LE CALVEZ - - François LE BESCOND - Sonia RIVOAL LOYARD - Isabelle DAUPHIN EVENNOU - Catherine LE MEUR FONTON - Christelle TREUPEL.

**Étaient absents et excusés :** François CLECH (donne procuration à Yvon LE PUT), Anne DELTHEIL (donne procuration à Georges RAISON), Didier DAVAINÉ (donne procuration à François LE BESCOND).

**Secrétaire de Séance :** Arsène LE NORMAND.

### **DEMANDE DE SUBVENTION FNACA**

Par courrier en date du 11 Mai 2012, le président de la FNACA a fait une demande de subvention annuelle.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au versement d'une subvention annuelle de 106 €uros à la FNACA. Cette somme sera imputée à l'article 6574.

**Délibération n° 2012-5-55**

**Objet :**  
**Demande de subvention  
FNACA**

Le Maire  
Yvon LE PUT